

# RASSEMBLEMENT DES FRANÇAIS D'AFRIQUE DÉ L'EST

## LISTE INDÉPENDANTE



**Notre force, c'est l'écoute**

**Liste conduite par Aude DEMOUSTIER**

Bonjour,

Je suis Aude Demoustier, établie au Kenya depuis plus de vingt ans et tête de liste pour les élections des Conseillers des Français de l'étranger.

Je suis fière de vous présenter notre équipe constituée de Sylvain Bengler (Ouganda), Yero Digo (Rwanda), Georges Roumeguere (Kenya), Isabelle Spindler (Kenya) et Chloé Leymarie (Kenya).

Sans étiquette politique, nous souhaitons apporter tout notre soutien à la communauté française établie dans les sept pays de notre circonscription.

Nous avons en commun l'envie de défendre les intérêts des Français d'Afrique de l'Est, en mettant à profit nos expériences personnelles et professionnelles dans chacun de ces pays.

Nous voulons être le relai d'information entre la France et l'Afrique de l'Est, porter votre voix auprès des institutions françaises et favoriser l'entraide solidaire, en dehors de toute affiliation partisane et politique.

**À l'écoute de vos préoccupations,  
nous nous engageons à vous aider**

**Avec votre soutien, agissons ensemble !**

## LES 10 PILIERS DE NOTRE PROGRAMME

### 1. SERVICE CONSULAIRE

**L'obligation de se rendre au consulat pour une première demande de passeport représente une forte contrainte pour ceux qui résident loin du poste.** Des stations-mobiles de saisie d'empreintes biométriques existent et elles sont utilisées dans le cadre de tournées programmées par des agents consulaires dans certains pays. Pourquoi ne pas autoriser nos consuls honoraires à effectuer cette opération de saisie, en plus leur rôle de délivrance de procurations de vote ou de remise de passeports ?

**NOTRE PROPOSITION >>> Nous proposerons l'habilitation des consuls honoraires à réaliser la prise d'empreintes digitales et la saisie de photos d'identité pour réduire nos déplacements vers le consulat.**

### 2. SOCIAL

**Il faut prévenir tous les Français éligibles aux aides.** Dans notre circonscription, beaucoup de compatriotes ont été durement affectés par la crise économique liée à la pandémie. Ils peuvent prétendre à un dispositif spécifique: le SOS ou Secours occasionnel de solidarité.

**NOTRE PROPOSITION >>> Nous nous engageons à informer les Français de l'existence du dispositif du Secours occasionnel de solidarité et, s'ils sont financièrement éligibles, de les accompagner dans leur démarche auprès du consulat.**

### 3. RETRAITES

**La dématérialisation des certificats d'existence et leur mutualisation entre les différentes caisses est un progrès évident, mais certains demeurent exclus.** Il faut maintenant promouvoir des dispositifs biométriques. En parallèle, il faut des solutions pour les seniors qui n'ont pas la capacité de se connecter. C'est d'autant plus urgent que la décision prise par l'Administration de confier aux autorités locales la validation des certificats de vie ne se fait pas sans difficulté. Le paiement des pensions ne doit jamais être interrompu !

**NOTRE PROPOSITION >>> Nous ferons la promotion de la validation des certificats d'existence par visioconférence, avec un système de reconnaissance faciale répondant à des normes de cyber-sécurité exigeantes**

### 4. ÉDUCATION

**Seuls 20% des enfants français scolarisés dans les établissements d'enseignement français (AEFE) sont boursiers.** Bien souvent les parents sont dissuadés de monter un dossier face à la complexité de la procédure, mais aussi nécessaire à cause de son caractère humiliant, puisqu'ils doivent étaler l'état de leurs finances et de leur patrimoine. Une demande de bourse ne devrait pas porter atteinte à la dignité des parents aux revenus modestes.

**NOTRE PROPOSITION >>> Nous proposerons une procédure de demande de bourse qui préserve l'anonymat des parents demandeurs.**

**Avec votre soutien, agissons ensemble !**

# RASSEMBLEMENT DES FRANÇAIS D'AFRIQUE DE L'EST

## LES 10 PILIERS DE NOTRE PROGRAMME

### 5. SÉCURITÉ

**Renforcer le rôle des chefs d'îlots dans le dispositif de sécurité.** Ces derniers mois, les menaces terroristes se sont ravivées dans de nombreux pays, venant s'ajouter à la crise sanitaire et économique, c'est pourquoi la sécurité de nos compatriotes constitue une priorité. Paradoxalement, la majorité d'entre-eux ignore tout ou presque du plan de sécurité de l'ambassade et, en particulier, le nom et les coordonnées de leur chef d'îlot. Chaque chef d'îlot est responsable d'un groupe de ressortissants désignés par les services consulaires. Dans un contexte de crise, ils reçoivent des instructions du consulat. Réduire le temps d'alerte, par exemple en cas d'attaque terroriste, est vital. Les Français ne doivent pas être prévenus une heure après les flashes d'info sur CNN, comme cela déjà s'est produit récemment...

**NOTRE PROPOSITION >>> Nous demanderons au consulat une revue du plan de sécurité, incluant la mise à jour des coordonnées des chefs d'îlot et leur diffusion à tous les compatriotes de notre circonscription et pas seulement aux nouveaux arrivants.**

**NOTRE PROPOSITION >>> En qualité d'élus de terrain, nous engageons à créer un groupe, type WhatsApp, réunissant nos chefs d'îlot pour entretenir le lien et, en cas de danger, amplifier l'alerte auprès de nos compatriotes.**

### 6. FRANCOPHONIE

**75% des enfants français résidant dans notre circonscription sont scolarisés en dehors du réseau d'enseignement français à l'étranger (AEFE).** C'est pourquoi des milliers d'entre-eux, souvent binationaux, ne parlent même pas notre langue ! Heureusement, il existe le programme FLAM (Français langue maternelle) qui est destiné à soutenir et encadrer un réseau d'associations, souvent créées par des parents d'élèves, qui proposent l'apprentissage du français, en mode ludique et dans un contexte extrascolaire, d'où leur surnom de « Petites écoles du samedi ».

**NOTRE PROPOSITION >>> Nous agissons pour faire connaître le programme FLAM et aider les parents à créer des associations FLAM afin d'offrir aux enfants un apprentissage de la langue française dans un contexte extra-scolaire.**

### 7. ENTREPRISES

**Soutenir les entrepreneurs français établis à l'étranger.** Faute d'un soutien financier pour traverser l'épreuve sanitaire, nombre d'entrepreneurs français risque de disparaître. Ils constituent cependant les relais de notre commerce extérieur, à l'image de notre réseau de chambres de commerce à l'international (CCIFI).

**NOTRE PROPOSITION >>> Nous ferons tout notre possible pour autoriser des associations actives dans d'autres domaines que l'entraide et la solidarité, comme les chambres de commerce, à présenter un dossier de subvention STAFE dans le but d'aider individuellement des entrepreneurs fragilisés par la crise sanitaire.**

**Avec votre soutien, agissons ensemble !**

# RASSEMBLEMENT DES FRANÇAIS D'AFRIQUE DE L'EST

## LES 10 PILIERS DE NOTRE PROGRAMME

### 8. FISCALITÉ ET PRÉLÈVEMENT OBLIGATOIRE

La résidence en France est considérée comme résidence secondaire. Qu'elle soit inhabitée, elle est soumise à une taxe d'habitation parfois majorée (jusqu'à 60%); qu'elle soit louée, les revenus sont soumis à des prélèvements sociaux pour les résidents hors espace européen. Ces prélèvements sont pénalisants et injustes.

**NOTRE PROPOSITION** >>> Hors espace européen, nous voulons la suppression des cotisations sociales sur les revenus immobiliers en France.

**NOTRE PROPOSITION** >>> La résidence en France doit être assimilée à une résidence principale, afin de ne pas être pénalisée par la taxe d'habitation et sa surtaxe éventuelle. Les dispositifs permettant la rénovation énergétique des habitations seraient également applicables, pour le bénéfice de tous.

**NOTRE PROPOSITION** >>> La COTAM est méconnue. Elle est prélevée sur les retraites françaises versées à l'étranger. La tentation est grande d'en augmenter le montant... sans contrepartie. Nous veillerons à ce que les retraités français à l'étranger ne soient pas une nouvelle fois pénalisés.

### 9. DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

L'Administration exerce une véritable tutelle sur le dispositif STAFE (Soutien au tissu associatif des Français à l'étranger), ce fonds qui remplace désormais la réserve parlementaire. Le STAFE permet de donner coup de pouce financier aux

associations locales portant des projets de nature caritative, culturelle, éducative ou socio-économique contribuant au rayonnement de la France et favorisant la solidarité entre Français de l'étranger. Autre exemple, l'administration a décidé d'annuler la procédure STAFE en 2020 sans consultation préalable des conseillers des Français de l'étranger, ni ceux de l'AFE, donnant le sentiment d'un abus de pouvoir.

**NOTRE PROPOSITION** >>> Nous demanderons de démocratiser le processus STAFE en faisant voter les Français de l'étranger eux-mêmes sur les demandes de subventions des porteurs de projets locaux et ainsi s'affranchir de toute décision discrétionnaire de l'Administration en matière de distribution d'argent public.

### 10. CULTURE

Un Pass Culture pour les jeunes Français à l'étranger. Annoncé en début d'année par la ministre de la Culture, le Pass Culture met à disposition des jeunes de 18 ans un crédit de 500 euros, à dépenser chez un partenaire culturel. Ce crédit peut être dépensé pour un abonnement numérique, une exposition, un film, de la musique en ligne, un roman ou une bande-dessinée... L'extension de ce dispositif, en cours de déploiement en France, pourrait être une opportunité formidable pour les jeunes Français pour encourager le lien avec la culture française.

**NOTRE PROPOSITION** >>> Nous développerons des partenariats avec le ministère de la Culture et les régions françaises pour l'obtention du Pass Culture à notre circonscription.

*Nous comptons sur votre confiance et votre soutien pour poursuivre cette démarche et redonner le dynamisme nécessaire à notre circonscription consulaire en cette période de crise sanitaire*

**Avec votre soutien, agissons ensemble !**